

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 JUIN 1998

La première Assemblée générale de l'Association était convoquée pour le vendredi 19 juin à 17h30 dans les locaux de l'E.N.A. à Strasbourg. Le président de l'Association, Francis Hirn, assisté de madame Rudloff, Jean-Marc Bischoff, vice-président, Marie-Claire Heitz, secrétaire générale, et René Géronimus, trésorier, après avoir excusé Nicole Fontaine, Présidente d'honneur, souhaita la bienvenue aux participants (notamment Hubert Thiébault venu spécialement de Clermont-Ferrand) en saluant tout spécialement le Président Pierre Pflimlin ainsi que les représentants des trois collectivités territoriales (région Alsace, département du Bas-Rhin et ville de Strasbourg). Après avoir constaté que l'Assemblée générale était régulièrement constituée (52 membres présents et 58 ayant donné procuration) le président donna tout d'abord lecture du rapport de gestion de l'Association, conformément à l'ordre du jour.

1. Rapport de gestion.

Notre association est née le 28 février 1997, lors de l'Assemblée constitutive qui s'est tenue au Cercle européen à Strasbourg. Elle était l'aboutissement du projet présenté à Madame Marguerite Rudloff au début du mois de juillet 1996 par Noëlle Schiltz, Luc Ernewein, Jean Lachmann et Francis Hirn. Une soixantaine de personnes ont participé à cette réunion constitutive au cours de laquelle ont été adoptés les statuts de l'Association qui comprend au total 131 membres fondateurs.

Le Conseil d'administration, composé de 35 membres auxquels s'ajoutent deux « conseillers » (Madame Marguerite Rudloff et Madame Marianne Kiehl-Rudloff), s'est réuni pour la première fois le 7 avril 1997 pour désigner le bureau comprenant 7 membres : un président (Francis Hirn), 3 vice-présidents (Jean-Marc Bischoff, Luc Ernewein et Albert Hamm), un trésorier et un adjoint (René Géronimus et Noëlle Schiltz) et une secrétaire (Marie-Claire Heitz). Conformément à nos statuts, ce premier Conseil d'administration avait une durée de vie limitée, jusqu'à la première Assemblée générale, celle que nous tenons aujourd'hui.

Lors de sa première réunion, ce Conseil a également procédé à la nomination d'une Présidente d'honneur : Nicole Fontaine, Vice-présidente du Parlement européen, et de 5 membres d'honneur de l'Association : le Président du Sénat, le Président du Conseil Constitutionnel, le Président du Conseil Régional d'Alsace, le Président du Conseil Général du Bas-Rhin et le Maire de Strasbourg. Il s'est doté d'un règlement intérieur qui a notamment institué 3 groupes de travail : la commission « Prix Marcel Rudloff », la commission « Archives » et la commission « Animation ».

Depuis la création, le Conseil d'administration s'est réuni 8 fois : 4 fois en 1997 et 4 fois déjà depuis le début de cette année. Il me plaît de saluer le sérieux et l'assiduité de ce Conseil qui a fait un important et excellent travail. S'y ajoute les réunions de travail des différentes commissions dont les responsables vous donneront tout à l'heure un aperçu de leurs travaux. Je voudrais rendre hommage à l'ensemble des

administrateurs et dire tout particulièrement notre gratitude à Noëlle Schiltz en lui demandant de remercier de notre part son secrétariat fortement mis à contribution avec l'aimable autorisation du Président du Conseil Régional.

Les premiers mois de l'Association se sont traduits par une activité très intense avec, en particulier, la mise au point de la remise du premier prix de la tolérance sur laquelle nous reviendrons un peu plus loin. Auparavant, je voudrais rappeler les autres faits marquants :

- 7 mars 1997 : Concert de La Ritournelle « hommage à Marcel Rudloff » ;
- 21 mars 1997 : Messe anniversaire en la chapelle du Collège Saint-Étienne ;
- 12 avril 1997 : Inauguration du Centre de la randonnée « Marcel Rudloff » à Châtenois ;
- 26 mai 1997 : Dépôt des statuts de l'Association ;
- 23 juillet 1997 : Publication de la création de l'Association dans les D.N.A. ;
- 2 octobre 1997 : Concert Musica dédié à Marcel Rudloff.

À cette liste, il y a lieu d'ajouter encore l'élaboration d'un document de présentation de l'Association avec l'aide de Philippe Schoen de l'agence « Latitude ». Ce dépliant, destiné à faire la promotion de notre association, a été envoyé à l'ensemble des membres dans la perspective de la remise du premier Prix de la Tolérance.

Celui-ci a constitué le point fort de la jeune vie de l'Association. Même s'il n'a eu lieu qu'en 1998, il me paraît important d'en dire quelques mots dans le cadre de ce rapport moral. Le Prix de la Tolérance constituait, dès le départ, l'un des objets de notre Association. Le jury, vous le savez, est présidé par le Président Pierre Pflimlin que je tiens à remercier, non seulement pour être notre membre le plus éminent mais surtout pour avoir accepté de remplir cette tâche avec beaucoup de dévouement.

Après plusieurs réunions, le jury a porté son choix sur Carl Aage Norgaard, un lauréat extraordinaire dont nous pouvons être fiers. Beaucoup d'entre vous ont eu l'occasion d'assister à la cérémonie officielle de remise du Prix qui a eu lieu le 27 mars dernier au Palais des Droits de l'homme en présence d'une très nombreuse assistance, notamment nos amis Adrien Zeller, Daniel Hoeffel, Philippe Richert et Roland Ries, ainsi que de nombreux parlementaires et autres élus, et surtout des amis de toute provenance de Marcel Rudloff.

La cérémonie a été digne et émouvante, et demeurera indiscutablement un grand moment de la vie de notre jeune association. Elle a eu un retentissement exceptionnel grâce aux différents médias que je tiens à remercier pour l'intérêt qu'ils accordent à notre action. Une mention particulière doit revenir aux D.N.A et à Alain Howiller qui nous ont offert un 4-pages consacré à Marcel Rudloff et au Prix de la Tolérance, diffusé à 230.000 exemplaires le 26 mars 1997. Notre reconnaissance va également à France 3 Alsace et à Jean-Louis English pour le superbe film consacré à notre ami et que vous avez pu revoir tout à l'heure.

Plus récemment, le 15 mai dernier, nous avons également participé, par l'intermédiaire de Yvonne Knorr, au Concours organisé par la Licra avec le Rectorat à l'occasion des « 50 ans des droits de l'homme »; pour le compte de notre association nous avons attribué un prix spécial « Marcel Rudloff » ainsi que 25 exemplaires du livre « Mémoires pour demain » consacré à notre ami, qui a été remis à l'ensemble des collègues et lycées ayant participé à la compétition.

Au total, je pense pouvoir dire que notre association, qui repose sur les bonnes volontés et le bénévolat, a connu une première année d'existence aussi active que dynamique. Ceci a été possible en raison de la forte mobilisation autour de notre idée, mais aussi grâce à l'aide formidable que nous avons trouvée

auprès du Conseil Régional, du Conseil Général et de la Ville de Strasbourg. Ainsi, chacune des trois collectivités nous a fait bénéficier d'une aide de 20.000 F, ce qui nous a permis de faire face aux dépenses liées au Prix de la Tolérance. En votre nom à tous, je voudrais les remercier très chaleureusement ici et leur demander très respectueusement de continuer à nous soutenir.

Il nous tient à cœur d'informer le mieux possible nos membres de la vie de l'association et de nos activités afin qu'ils puissent se rendre compte du travail effectué. Ce n'est pas toujours facile car nos moyens sont modestes. Néanmoins nous avons été en mesure d'adresser 4 courriers (10 juin, 2 octobre, 5 février et 29 mai) à l'ensemble de nos plus de 200 sympathisants (dont nous attendons toujours, pour certains, qu'ils nous adressent enfin leur cotisation !). Au total, un bilan satisfaisant qui ne doit pas nous faire oublier que la tâche doit se poursuivre et que nous devons nous fixer de nouveaux objectifs. Ce sera la tâche du Conseil d'administration que vous allez désigner tout à l'heure.

Il s'agira en particulier de progresser dans le domaine des archives afin de rendre accessible la pensée et l'œuvre de Marcel Rudloff ; je verrais assez bien que ceci débouche sur une exposition qui pourrait voyager dans la région. Il faudra aussi promouvoir notre association et gagner de nouveaux membres ; ceci passera par différentes actions et probablement par la réalisation et la diffusion de supports d'information. Notre action de mémoire en faveur de Marcel Rudloff qui trouvera une concrétisation d'ici une heure avec l'inauguration de la plaque sur sa maison natale, devra se poursuivre ; nous souhaitons notamment qu'une voie strasbourgeoise puisse porter son nom, de même que l'un ou l'autre site à Strasbourg ou dans la région. D'autres projets existent déjà, comme l'organisation d'une Conférence Gutenberg spéciale, placée sous l'égide de notre association.

Bien évidemment, il faudra aussi songer très rapidement à la remise du deuxième Prix de la Tolérance. Le programme de travail de la première édition nous a appris qu'il faut s'atteler à la tâche dès le mois de septembre. J'invite d'ailleurs tous ceux qui ont des idées et des suggestions en la matière à nous les faire connaître très rapidement. Nous avons visé très haut pour le Prix 1998 ; il est important que 1999 ne soit pas décevant à cet égard.

Plus généralement se posera le problème du développement à terme de notre association, c'est-à-dire de son avenir et de sa pérennité. La réflexion appartiendra au Conseil d'administration, mais là encore vos propositions seront les bienvenues. Pour ce qui me concerne, je pense que nous avons intérêt à capitaliser sur le message le plus fort que nous a laissé Marcel Rudloff, c'est-à-dire la tolérance. Ainsi, des rencontres annuelles qui pourraient réunir dans notre ville des personnalités qui accepteraient de réfléchir et de travailler sur ce thème, pourraient constituer une piste intéressante pour notre association qui, rappelons-le, entend « défendre l'esprit de tolérance » pour perpétuer la mémoire de Marcel Rudloff.

Le rapport du Président est complété par deux brefs exposés sur l'état d'avancement des travaux des commissions « Animation » (Marie-Paule Urban) et « Archives » (Bernard Vogler) dont il faut retenir le démarrage de la collecte des archives, leur dépôt à terme aux Archives municipales, la volonté de monter une exposition et de faire une publication, la confection d'un recueil de citations et pensées de Marcel Rudloff autour de l'esprit de tolérance, les démarches pour la dénomination de rues ou sites.

2. Rapport financier.

Le trésorier de l'Association fit ensuite remettre aux participants les comptes arrêtés au 31 décembre 1997 et commenta ces documents. À cette date, les disponibilités s'élevaient à 75.537 F (total de l'actif et

du passif) se répartissant ainsi : compte bancaire 7.845,95 F et placement à court terme 67.690,05 F. Les dépenses courantes étaient de 1.263 F, alors que les recettes provenaient de 143 cotisations (35.600 F), de différents dons (21.200 F) et de la subvention de la ville de Strasbourg (20.000 F). Le président donna un état provisoire des dépenses engagées au titre de l'exercice 1998 pour la cérémonie de remise du premier prix Marcel Rudloff de la tolérance qui s'élève à 46.130 F et pour la réalisation d'un prospectus pour la promotion de l'Association (25.595 F). A noter que les subventions accordées par la région Alsace (versée entre temps) et le département du Bas-Rhin (à venir) ne sont pas dans les comptes de 1997.

3. Décisions de l'Assemblée générale.

Après avoir écouté ces deux rapports, l'Assemblée générale a approuvé les comptes présentés et donné quitus au Conseil d'administration pour sa gestion (vote à l'unanimité). Elle procéda ensuite à la désignation de deux commissaires aux comptes pour le contrôle des comptes de l'exercice 1998. Il s'agit de Félix Lévy et Raphaël Pélissier, désignés à l'unanimité.

4. Élection du Conseil d'Administration.

Le premier Conseil d'administration désigné dans le procès-verbal de l'assemblée constitutive avait en charge la gestion de l'Association jusqu'à cette première Assemblée générale. Il a donc été procédé à l'élection du Conseil d'administration. Les 35 candidats ont été élus à l'unanimité. Il s'agit de : Denis Atzenhoffer, Jean-Marc Bischoff, Luc Ernewein, Jean-Paul de Gaudemar, René Géronimus, Théodor Guschlbauer, Albert Hamm, Jean-Dominique Heyl, Marie-Claire Heitz, Francis Hirn, Michel Hoca, Daniel Hoeffel, Alain Howiller, Louis Jung, Jean-Pierre Kern, Yvonne Knorr, Armand Kuntz, Hans-Christian Krüger, Henri Lachmann, Jean Lachmann, Harry Lapp, Jacques Latscha, Jean-Marie Lorentz, Jean-Dominique Marco, Antoine Moster, Louis Oster, Philippe Richert, Roland Ries, Gilbert Roos, Noëlle Schiltz, Nicolas Stoskopf, Marie-Paule Urban, Bernard Vogler et Adrien Zeller. S'ajoutent à titre de conseillers : Marguerite Rudloff et Marianne Kiehl-Rudloff. Pierre Pflimlin, pour sa part, préside le jury du Prix Marcel Rudloff de la tolérance et Nicole Fontaine est Présidente d'honneur de l'Association.

5. Montant des cotisations.

Le Conseil d'administration propose de maintenir les cotisations aux montants fixés antérieurement : 200 F pour les membres actifs, 500 F pour les associations et 1.000 F pour les membres bienfaiteurs. Cette proposition est votée à l'unanimité.

L'Assemblée générale a été suivie, tout d'abord, de la projection du film de Jean-Louis English (France 3 Alsace) consacré à Marcel Rudloff et, ensuite, de la cérémonie de dévoilement d'une plaque commémorative sur la maison natale de Marcel Rudloff (rue du Faubourg-National) par Roland Ries (Maire), Marguerite Rudloff et Francis Hirn.

Le Président,

Francis HIRN.